

Collège Boréal – MASSOTHÉRAPIE

Guide du programme

Cohorte 2022

COLLÈGE **BORÉAL**

Bienvenue!

C'est avec grand plaisir que l'École des Sciences de la santé du Collège Boréal vous accueille dans le programme de Massothérapie.

Nous vous souhaitons le meilleur des succès pendant votre séjour à Boréal.

Professeurs du programme :
Yves Charette
Et
Jeanette Plante Bouffard

TABLE DES MATIÈRES

<u>Introduction au programme</u>	<u>4</u>
<u>Résumé des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité</u>	<u>6</u>
<u>Résumé des résultats d'apprentissage en formation professionnelle pour le</u> <u>programme de massothérapie</u>	<u>7</u>
<u>Normes de compétences interprovinciales</u>	<u>7</u>
<u>Préalables d'admission</u>	<u>8</u>
<u>Programme d'étude</u>	<u>10</u>
<u>Description de cours</u>	<u>11</u>
<u>Entente d'articulation</u>	<u>17</u>
<u>Système d'évaluation</u>	<u>17</u>
<u>Exigences particulières</u>	<u>18</u>
<u>Diplômées de massothérapie ou étudiantes du programme qui exercent la profession</u> <u>avant d'être inscrit</u>	<u>22</u>
<u>Fournitures obligatoires</u>	<u>23</u>

Introduction au programme

Ce programme de trois ans permet à l'étudiant et à l'étudiante de développer les connaissances, les habilités et les attitudes nécessaires pour offrir des soins sécuritaires, efficaces en suivant le code de déontologie et les normes d'exercices établis par l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario. Dès l'obtention du diplôme, l'étudiant et l'étudiante qui répondent aux critères particuliers de l'Ordre peuvent subir son examen d'autorisation pour devenir membre de la profession en Ontario.

L'étudiant et l'étudiante développent les connaissances spécialisées, les habilités et le jugement nécessaires pour déterminer les besoins systémiques d'un client ou d'une cliente : l'évaluation des antécédents médicaux du client, formulation d'un plan de soins particulier, donner des massages sécuritaires, efficaces et adaptés aux besoins du client ou de la cliente et évaluer les résultats toujours en consultation avec le client ou la cliente ou encore la personne responsable. L'accent est principalement mis sur le développement des qualités de relations interpersonnelles, de communication, de résolution de problèmes et de prise de décisions tout en gardant conscience des aspects juridiques et éthiques.

Faire des études dans un collège francophone à la fine pointe de la technologie permet :

- de développer les connaissances génériques facilitant l'entrée dans la pratique professionnelle,
- d'apprendre et d'améliorer ses qualités personnelles de communicateur bilingue tant au niveau oral qu'au niveau écrit,
- de former sa pensée critique,
- d'utiliser des systèmes informatiques
- de développer une compréhension de notre société et des autres cultures.

Vision du programme

La vision du programme est d'être reconnue comme un programme modèle en assurant la qualité continue tout en cultivant la fierté d'étudier en français.

Énoncé de mission

Le programme de Massothérapie s'est doté d'une mission de former des professionnels de la santé bilingues et polyvalents qui détiennent les connaissances, les qualités et les compétences requises pour la livraison sécuritaire des soins de massothérapie de haute qualité au client. Notre programme incite ses diplômés à privilégier une approche centrée sur le client et à valoriser toute occasion de perfectionnement afin de demeurer des apprenants à vie. Le professionnalisme, le respect, l'éthique et la pratique réflexive constituent des pierres angulaires de notre formation.

Possibilité d'emploi

La diplômée ou le diplômé du programme de Massothérapie du Collège Boréal doit réussir les examens de certification de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario avant d'être permis de pratiquer sa profession. À l'obtention de son certificat, la ou le massothérapeute peut travailler en pratique privée, en collaboration avec les chiropraticiens ou d'autres professionnels de la santé, dans les centres de santé, dans les cliniques de beauté - santé, dans les clubs de santé et d'activité physique, pour les organisations athlétiques, pour les équipes sportives, dans les hôtels, dans les établissements thermaux (spa), dans les milieux hospitaliers ou même encore dans les industries et tout cela, bien entendu, dans les deux langues officielles.

Philosophie

L'étudiant(e) participe activement au processus d'apprentissage et est responsable de son progrès au cours du programme. Le/la professeur(e) maintient le milieu scolaire sain. Il/elle guide et stimule l'étudiant(e) à apprendre et à compléter les résultats d'apprentissage du programme.

Objectifs

À la fin de leurs études, les étudiants et les étudiantes seront en mesure :

1. D'être éligible pour les examens de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario afin d'obtenir l'autorisation leur permettant d'exercer la profession dans les organismes de santé de la province.
2. De s'adapter dans le but fournir des soins de massothérapie sécuritaire de qualité.
3. De collaborer avec des individus, des familles et des groupes.
4. De reconnaître et utiliser toutes les ressources disponibles pour atteindre, maintenir ou recouvrer un état optimal de santé et d'autonomie.
5. De maintenir ses compétences à jour.

Résumé des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité Le diplômé a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. Communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire.
2. Répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace.
3. Communiquer oralement et par écrit en anglais.
4. Exécuter des opérations mathématiques avec précision.
5. Appliquer une approche systématique de résolution de problèmes.
6. Utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes.
7. Localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie de l'information appropriée.
8. Analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses.
9. Respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe.
10. Interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs.
11. Affirmez en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.
12. Gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets.
13. Assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

Résumé des résultats d'apprentissage en formation professionnelle pour le programme de Massothérapie

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. Exercer la massothérapie conformément au cadre déontologique, juridique et professionnel.
2. Appliquer les principes commerciaux pertinents à l'exercice de la massothérapie.
3. Communiquer et collaborer de façon efficace et professionnelle avec les clients, collègues et membres de l'équipe interprofessionnelle.
4. Établir et maintenir des relations thérapeutiques afin d'optimiser la santé et le bien-être du client.
5. Recueillir et évaluer les renseignements se rapportant au client afin de déterminer son état de santé et les objectifs de traitement.
6. Élaborer un plan de soins selon l'état de santé du client et les objectifs de traitement.
7. Mettre en œuvre un plan de soins selon l'état de santé du client et les objectifs de traitement.
8. Évaluer l'efficacité d'un plan de soins.
9. Maintenir une documentation précise, de façon sécuritaire et en temps opportun.
10. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de perfectionnement personnel et professionnel sur une base continue afin d'assurer la qualité des soins.

Normes de compétences interprovinciales (le document suivant est assez volumineux, SVP l'accéder via l'adresse courriel suivante):

<https://www.cmtto.com/assets/PCs-PIs-FR.pdf>

Préalables d'admission

Les préalables suivants doivent être respectés pour que l'étudiant(e) puisse garder ses privilèges d'accès à aux composantes pratiques des cours et à la clinique. Un retrait de ce privilège met le succès de l'étudiant(e) à risque dans le cours.

Références : Code de déontologie de l'OMO, Normes d'exercices de santé publique de l'OMO.

CASIER JUDICIAIRE

Il est entendu que toute admission au programme demeure provisoire jusqu'à la soumission de la vérification du casier judiciaire selon les conditions stipulées ci-dessous.

- La vérification de casier judiciaire **doit être faite chaque année** et doit être récente (dans les derniers 6 mois).
- Le casier judiciaire doit inclure **le secteur vulnérable**.
- Le casier judiciaire doit être **remis à la coordonnatrice du programme** à l'adresse ici-bas (incluant la mention CONFIDENTIEL) **AVANT** la rentrée de la première étape, ou, **au plus tard** lors de la journée d'orientation (préférable). Jeanette.plantebouffard@collegeboreal.ca
- Faute de soumettre son casier judiciaire dans les délais prescrits, l'étudiant(e) sera exclus(e) de toute composante pratique. Il n'y aura aucune exception à cette exigence.
- Dans le cas d'un dossier au casier judiciaire, l'étudiant sera acheminé aux ressources humaines du collège afin de déterminer son éligibilité de participer dans les cours pratiques et cliniques du programme.
<http://www.cmta.com/about-the-profession/policies/policies/administration/criminal-recording-screening/>

CERTIFICATION DE PREMIERS SOINS ET DE RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE (RCR)

La certification de Premiers soins et de RCR de **niveau C** doit être à jour (i.e. ne doit pas expirer avant la fin de l'année académique en cours). Une copie de sa carte de certification courante doit être remise. La certification de RCR doit être renouvelée **annuellement**.

- La preuve de cette exigence doit être soumise **à la coordinatrice** par le 15 octobre de la première étape à chaque année.

IMMUNISATION

Afin de rencontrer les exigences des entreprises, le dossier d'immunisation doit être à jour **avant** le début de la première étape.

- a. Les étudiants reçoivent le document de **LA FICHE D'IMMUNISATION ET DE L'EXAMEN MÉDICAL** (*annexe B*), qui décrit toutes les immunisations requises par les organismes de santé;
- b. Les immunisations **obligatoires** sont les suivants :
 - Section 1 :** TEST DE TUBERCULOSE À 2 ÉTAPES ; (le test à deux étapes est seulement requis une fois pendant la vie, donc si vous avez déjà subi un test à deux étapes, il suffit de faire un test à une étape seulement.). Si la personne est positif, doit avoir une note de son praticien de santé indiquant que ceci a été investigué p.ex Rayon X.
 - Section 2 :** DIPHTÉRIE, COQUELUCHE, TÉTANOS, POLIO ; Série primaire suivie du tétanos et la diphtérie à tous les 10 ans.
 - Section 3 :** HÉPATITE B ; Série de 2 ou de 3 injections (dépendant de l'âge de l'administration des vaccins) et un test de sang pour déterminer le niveau d'immunité (titrage). Si le titrage est négatif, un ou plusieurs vaccins / titrages devraient être répétés.
 - Section 4 :** ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE (ROR) ; 2 vaccins de RRO ou titrages.
 - Section 5 :** VARICELLE (picote) ; 2 vaccins ou test de sang pour déterminer le niveau d'immunité (titrage) si absence d'antécédent documenté de maladie ou d'immunisation.

- c. Les immunisations suivantes sont **fortement recommandées** :

Section 6 : MÉNINGITE ; Aucun rappel ou rappel à tous les 5 ans selon le type du vaccin.

Vaccin contre la grippe (pour la saison courante): pendant la période de grippe 1^{er} décembre au 1^{er} avril – les étudiants qui ne peuvent pas ou qui choisissent de ne pas recevoir ce vaccin devront possiblement porter un masque pendant la durée de la saison de grippe lors des cliniques et pourraient se faire refuser de certaines cliniques externes dépendant des exigences des organismes qui pourrait mettre le succès de l'étudiant(e) à risque.

- d. Une lettre du médecin ou infirmier praticien/infirmière praticienne indiquant une contre-indication d'un vaccin est nécessaire;
- La fiche d'immunisations **dument remplie par un médecin ou infirmière praticienne** doit être remise à la coordinatrice pour faire une attestation **avant** le début des cliniques. Si non, l'étudiant(e) ne pourra pas commencer clinique jusqu'à l'obtention des documents. **Les carnets jaunes ne sont pas acceptables.**
 - L'étudiant(e) qui refuse d'obtenir un des tests / vaccins énumérés ci haut doit signer le formulaire **DÉCLARATION DE RENONCIATION DE VACCINS** (annexe C). Ceci dégage le Collège Boréal de toute responsabilité.

Relative à l'uniforme :

L'étudiante ou l'étudiant doit porter l'uniforme du programme lors des cliniques, activités spéciales et celui-ci doit être procuré **au début de l'étape.**

- Étape 1
 - Sphygmomanomètre
 - Kit de manucure CB
 - 2 gilet dry fit
- Étape 2
 - Almedic-Goniomètre
 - Almedic-Taylor Hammer
 - Almedic-Wanenberg Pinswheel
 - Almedic tape measure
 - Brassard et Sphygmomanomètre
- Étape 3
 - 2 Golf shirt

FORMATIONS POUR LES CLINIQUES EXTERNES

- PCI (PRÉVENTION ET CONTRÔLES DES INFECTIONS)

L'étudiant(e) doit suivre la formation « Compétences de base en prévention et contrôle des infections ». Celle-ci est une formation gratuite qui est offerte en ligne par Santé publique Ontario.

<https://www.publichealthontario.ca/fr/education-and-events/online-learning/ipac-courses>

- SIMDUT
- Normes d'accessibilité intégrées et code des droits de la personne handicapée
- Prévention de la violence et du harcèlement au travail
- Prévention de la violence sexuelle

Renseignements et procédures – COVID19

L'étudiant est tenu de respecter les politiques et directives mises en place par le collège. Celles-ci se retrouvent dans le Guide Boréal.

De plus, les étudiants devront respecter les procédures de nettoyage de chaque salle tel qu'indiqué sur les portes des salles et des laboratoires. Si un étudiant néglige celles-ci, il sera refusé l'accès au laboratoire et aux cours face à face.

Programme d'étude

Code du cours	Nom du cours	Heures / semaine
Étape 1		
BIO1016	Anatomie et physiologie humaine I	3 h
FRA1005	Français I	3 h
FGCHXSAN	Formation générale au choix	3 h
MAS1060	Théorie et pratique de la massothérapie I	8 h
MAS1063	Pratique fondée sur les données probantes	3 h
SOC1010	Communication interpersonnelle	3 h
Étape 2		
BIO1013	Anatomie et physiologie humaine II	3 h
MAS1038	Théorie et pratique de la massothérapie II	5 h
MAS1039	Gymnastique corrective	4 h
MAS1042	Anatomie clinique I	4 h
MAS1058	Évaluation clinique	4 h
MAS1064	Fondements professionnels	4 h
Étape 3		
BIO1030	Physiopathologie I	5 h
ENG1011	Professional Communication in English	3 h
MAS1044	Anatomie clinique II	5 h
MAS1084	Massage thérapeutique de la région axiale	8 h
MAS1067	Hydrothérapie et modalités	3 h
Étape 4		
BIO1031	Physiopathologie II	5 h
MAS1068	Massage thérapeutique des membres supérieurs	6 h
MAS1069	Massage thérapeutique des membres inférieurs	6 h
MAS1071	Principes pharmacologiques	2 h
MAS1077	Fondements de gestion d'une pratique en massothérapie	3 h
Étape 5		
MAS1073	Massothérapie systémique I	6 h
MAS1074	Massothérapie systémique II	6 h
MAS1075	Clinique I	6 h
MAS1079	Clinique sportive	4 h
MAS1080	Clinique externe I	3 h
tape 6		
MAS1076	Clinique II	6 h
MAS1081	Clinique gériatrique	3 h
MAS1082	Clinique externe II	4 h
MAS1078	Passeport aux examens d'autorisation	2 h
MAS1083	Clinique interprofessionnelle	2 h

SVP prendre note que les descriptions de cours peuvent varier quelque peu, entre le Guide du programme et les plans de cours.

ÉTAPE 1

BIO1016 – Anatomie et physiologie I

Ce cours porte sur les notions de base d'anatomie et de physiologie humaines. L'objectif est l'étude des cellules, des tissus, des organes et des systèmes tégumentaire, osseux, musculaire, cardio-vasculaire et respiratoire.

FRA1005 - Français I

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'améliorer ses aptitudes à parler et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées au domaine d'études de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par le biais des activités d'apprentissage écrites et orales, les étudiants sont encouragés à promouvoir et affirmer leur identité francophone tout en perfectionnant leurs habiletés de communication verbale et écrite.

MAS1060 Théorie et pratique de la massothérapie I

Ce cours sert d'une introduction à la pratique de la massothérapie. On aborde le concept du bien-être holistique dans le cadre d'une pratique de massothérapie centrée sur le client. On acquiert les notions relatives aux protocoles prétraitement, notamment la préparation de l'environnement de travail et la prévention de la propagation des infections. On explore des stratégies de communication permettant de mener à bien une entrevue et d'obtenir le consentement éclairé du client. On examine les principes et les effets des techniques du massage suédois, et l'étudiant assimile des techniques de base qui lui permettent de pratiquer, sous supervision et de façon responsable, un massage de bien-être. Enfin, on initie l'étudiante aux exigences du protocole post-traitement, soit la prescription des soins à domicile et la documentation requise.

MAS1063 Pratique fondée sur les données probantes

Ce cours permet d'apprécier les contributions de la recherche scientifique à l'évolution de la profession de massothérapie. On discute de l'importance des données probantes et des principes fondamentaux de la recherche scientifique ainsi que du processus et des méthodes couramment utilisés. On explore et distingue diverses sources d'information disponibles, entre autres, par le biais d'une variété de bases de données et dans Internet. On examine également les composantes distinctes d'un article de recherche. De plus, l'étudiant s'exerce à recenser de la littérature reliée au domaine, à évaluer la validité de ses sources, et à présenter ces renseignements dans un format bibliographique. Enfin, on amène l'étudiante à apprivoiser le processus de la recherche afin de mettre à profit des données probantes actuelles et pertinentes au sein de sa pratique.

SOC1010 – Communication interpersonnelle

Dans ce cours, l'étudiant(e) acquiert une compréhension des principes fondamentaux en relations interpersonnelles. Il ou elle a l'occasion de développer et rehausser ses compétences en communication verbale et non verbale. Entre autres, on aborde les thèmes suivants : l'estime et l'affirmation de soi, les émotions, l'influence des perceptions sur la qualité de la communication, l'écoute active, les relations de groupe, la gestion de conflits et de situations délicates, et l'impact de la technologie sur les communications. De plus, ce cours permet à l'étudiant(e) d'apprécier la contribution individuelle de chacun ainsi que de faire preuve de respect envers autrui en tenant compte des divergences d'opinions, de valeurs et de croyances.

GENED – cours au choix

ÉTAPE 2

BIO1013 - Anatomie et physiologie humaine II

Ce cours décrit les notions de base de l'anatomie et de la physiologie humaines. Le système lymphatique et digestif, le métabolisme, le système urinaire, l'équilibre hydrique, électrolytique et acido-basique, le système nerveux, le système endocrinien et les systèmes reproducteurs féminin et masculin sont étudiés.

MAS1038 Théorie et pratique de la massothérapie II

Dans ce cours, en plus d'appliquer les notions acquises au préalable, on examine les principes et les effets des techniques avancées, notamment des techniques non-suédoises, de drainage lymphatique, de relâchement de points myalgiques et myofasciales. L'étudiant apprend à intégrer ces techniques au moment propice dans le cadre d'un plan de traitement et les assimile afin de lui permettre de pratiquer, sous supervision et de façon responsable, un traitement de massage pour soulager des symptômes spécifiques. Enfin, l'étudiante continue à appliquer le protocole post-traitement, soit la prescription des soins à domicile, et complète la documentation requise.

MAS1039 Gymnastique corrective

Ce cours porte sur les fondements théoriques et pratiques de la gymnastique corrective en clinique, et l'application sécuritaire et optimale de celle-ci. L'étudiant élabore un plan de gymnastique corrective pertinent qui comprend une prescription réalisable pour le client. On explore des moyens pour faciliter l'adaptation et l'intégration d'exercices qui correspondent au mode de vie du client; et on lui fournit des consignes claires et utiles. Entre autres, on examine les exercices d'amplitude et de mobilisations articulaires, de proprioception, de renforcement musculaire, d'étirement et cardiovasculaires.

MAS1042 Anatomie clinique I

Dans ce cours, l'étudiante apprend à identifier, localiser et décrire les divers tissus du squelette axial. On examine l'anatomie régionale et la kinésiologie du système musculosquelettique en vue de bien comprendre et discerner ses composantes tout en maîtrisant les techniques de palpation. On aborde notamment l'étude du crâne, de la colonne cervicale, du rachis thoracique et lombaire, du sacrum et du pelvis.

MAS1058 Évaluation clinique

Ce cours permet à l'étudiant d'apprendre et d'appliquer des principes fondamentaux et d'assimiler les concepts requis pour effectuer un examen systématique du client. On aborde de façon générale, l'historique, l'observation, et l'examen physique. D'autant plus, l'étudiante développe ses habiletés d'analyse critique afin de lui permettre d'interpréter les résultats et de formuler une impression clinique qui servira à l'élaboration d'un plan de soins subséquent.

MAS1064 Fondements professionnels

Ce cours sert d'initiation aux principes déontologiques et réglementaires sur lesquels est fondée la profession de la massothérapie. On se familiarise avec le mandat, le rôle et les exigences de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario (CMTO) ainsi que les contributions des associations professionnelles du domaine. On souligne ce qui distingue un professionnel de la santé réglementée des autres domaines ainsi que l'importance d'adhérer au code de déontologie et de conduite professionnelle. L'étudiant analyse une variété d'études de cas afin de lui permettre de développer un esprit critique face à la prise de décision éthique et la résolution de conflits et de plaintes. On explore également des ressources permettant de monter un portfolio professionnel qui démontre un engagement personnel et professionnel envers la profession de massothérapeute.

ÉTAPE 3**BIO1030 Physiopathologie I**

Ce cours amène l'étudiante et l'étudiant à analyser les changements et les anormalités du corps humain dans une perspective holistique. En examinant les concepts de l'équilibre, de l'interdépendance et de la transformation, elle et il comprendra le lien entre ces concepts et les pathologies de divers systèmes et les considérations à prendre relatives au plan de soins du client.

ENG1011 –Professional Communication in English

Designed to meet the needs of college students in a variety of programs, ENG1011 will prepare students for the requirements of successful communication in professional domain-related situations. Students will develop critical reading skills by analyzing domain-related articles and workplace policy texts. They will enhance their written communication skills by reviewing the rules for professional email and letter correspondence, and by writing a report of at least 500 words related to their future career. Oral communication will also be addressed in this course, providing students with all the skills they will need to successfully integrate into today's competitive workplace.

MAS1044 Anatomie clinique II

Ce cours poursuit l'étude abordée dans Anatomie clinique I, soit l'identification des tissus des diverses régions du corps, avec une emphase plus particulière sur l'étude du squelette appendiculaire.

MAS1084 Massage thérapeutique de la région axiale

Ce cours intègre l'ensemble des connaissances et compétences acquises dans les cours antérieurs afin de permettre à l'étudiant et l'étudiante d'évaluer et pratiquer les traitements appropriés pour les conditions crâniennes, cervicales, thoraciques et lombosacrées. Ce cours permet à l'étudiant et à l'étudiante de développer les aptitudes nécessaires à effectuer une évaluation en vue de formuler et mettre en œuvre un plan de traitement complet. L'application des connaissances théoriques et des habiletés acquises s'effectue auprès d'une clientèle ciblée dans un environnement clinique.

MAS1067 Hydrothérapie et modalités

Puisque l'hydrothérapie fait souvent partie d'un traitement de massage, ce cours a comme objectif de sensibiliser l'étudiante ou l'étudiant aux principes généraux et déontologiques qui lui permettent d'utiliser cette modalité avec

confiance et en toute sécurité.

ÉTAPE 4

BIO1031 Physiopathologie II

Ce cours amène l'étudiante et l'étudiant à analyser les changements et les anormalités du corps humain dans une perspective holistique. En examinant le concept d'évolution, elle ou il comprendra le lien entre le concept et les pathologies de divers systèmes et les considérations à prendre relatives au plan de soins du client.

MAS1068 Massage thérapeutique des membres supérieurs

Ce cours intègre l'ensemble des connaissances et compétences acquises dans les cours antérieurs afin de permettre à l'étudiant(e) d'évaluer et pratiquer les traitements appropriés et spécifiques aux **conditions des membres supérieurs du corps**. On développe les aptitudes nécessaires à effectuer une évaluation en vue de formuler et mettre en œuvre un plan de traitement complet. L'application des connaissances théoriques et des habiletés acquises s'effectue auprès d'une clientèle ciblée dans un environnement clinique.

MAS1069 Massage thérapeutique de membres inférieurs

Ce cours intègre l'ensemble des connaissances et compétences acquises dans les cours antérieurs afin de permettre à l'étudiant(e) d'évaluer et pratiquer les traitements appropriés et spécifiques aux conditions **des membres inférieurs du corps**. On développe les aptitudes nécessaires à effectuer une évaluation en vue de formuler et mettre en œuvre un plan de traitement complet. L'application des connaissances théoriques et des habiletés acquises s'effectue auprès d'une clientèle ciblée dans un environnement clinique.

MAS1071 Principes pharmacologiques

Ce cours traite des principes généraux de la pharmacologie relatifs à l'élaboration d'un plan de soins. En utilisant l'approche axée sur le client et en intégrant les concepts pharmacologiques à chacune des étapes du processus décisionnel, l'étudiante et l'étudiant établira des liens entre le profil médicamenteux du client et ses besoins en matière de massothérapie.

MAS1077 Fondements de gestion d'une pratique en massothérapie

Ce cours examine les notions d'entrepreneuriat pour l'exercice de la massothérapie. L'étudiant(e) explore les possibilités de carrière ainsi que leur impact sur le style de vie, et en choisit une pour élaborer un projet d'entreprise. Il ou elle effectue les démarches et les recherches initiales nécessaires à l'évaluation du potentiel de son projet et à l'élaboration d'une première ébauche de son plan d'affaires dans le cadre de la mise sur pied d'une entreprise tout en respectant les principes commerciaux pertinents à la massothérapie.

ÉTAPE 5

MAS1073 Massothérapie systémique I

Ce cours intègre l'ensemble des connaissances et compétences acquises dans les cours antérieurs afin de permettre à l'étudiant et l'étudiante d'évaluer et pratiquer les traitements appropriés pour soulager, entre autres, des conditions neurologiques et psychopathologiques, le stress, la douleur, certaines conditions gériatriques et des conditions infectieuses. Ce cours permet à l'étudiant et à l'étudiante de développer les aptitudes nécessaires pour effectuer une évaluation qui servira à formuler et mettre en œuvre un plan de traitement complet pour les conditions identifiées ci-haut. L'application des connaissances théoriques et des habiletés acquises s'effectue auprès d'une clientèle ciblée dans un environnement clinique.

MAS1074 Massothérapie systémique II

Ce cours intègre l'ensemble des connaissances et compétences acquises dans les cours antérieurs afin de permettre à l'étudiant et l'étudiante d'évaluer et pratiquer les traitements appropriés pour soulager, entre autres, des conditions respiratoires, circulatoires, endocriniennes, gastro-intestinales et oncologiques, les arthrites, le massage des seins, le massage pendant la grossesse et pour les bébés. Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de développer les aptitudes nécessaires pour effectuer une évaluation qui servira à formuler et mettre en œuvre un plan de traitement complet pour les conditions identifiées ci-haut. L'application des connaissances théoriques et des habiletés acquises s'effectue auprès d'une clientèle ciblée dans un environnement clinique.

MAS1075 Clinique I

Ce cours permet à l'étudiant(e) de renforcer et d'approfondir, au sein d'un environnement professionnel, les concepts théoriques et les habiletés pratiques acquis au préalable par le biais d'une gamme d'expériences d'apprentissage authentiques. On met une emphase particulière sur l'application de la déontologie dans le cadre des situations vécues en pratique professionnelle. Afin d'assurer un apprentissage continu, l'étudiant(e) est appelé(e) à évaluer son rendement sur une base régulière.

MAS1079 Clinique sportive

La clinique sportive permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'appliquer ses compétences de la massothérapie auprès de la population sportive. Ce cours initiera l'étudiante et l'étudiant aux différentes approches thérapeutiques qui visent à améliorer la préparation ou la récupération de l'athlète face aux exigences physiques de l'entraînement ou de la compétition.

MAS1080 Clinique externe I

La clinique externe permet à l'étudiante ou à l'étudiant de se rendre sur les lieux pour offrir des services de massothérapie à une clientèle variée. Ce cours exige que l'étudiante et l'étudiant s'adaptent à divers environnements et modifient l'approche thérapeutique afin de répondre aux besoins des clients.

ÉTAPE 6**MAS1076 Clinique II**

Dans ce deuxième cours de clinique, l'étudiant(e) poursuit son apprentissage expérientiel auprès d'une clientèle authentique diverse. On applique des principes relatifs à la gestion quotidienne d'une entreprise. L'étudiant(e) s'engage à l'évaluation et l'amélioration continues de son rendement.

MAS1081 Clinique gériatrique

La clinique gériatrique permet à l'étudiante ou à l'étudiant de se rendre sur les lieux pour perfectionner et adapter ses services de massothérapie auprès d'une clientèle vieillissante.

MAS1082 Clinique externe II

La clinique externe permet à l'étudiante ou à l'étudiant de se rendre sur les lieux pour perfectionner ses services de massothérapie auprès d'une clientèle variée et de faire les suivis, le cas échéant. Ce cours amènera l'étudiante et l'étudiant à apprécier les divers contextes dans lesquels la profession peut se pratiquer et d'en faire la promotion.

MAS1078 Passeport aux examens d'autorisation

Ce cours sert à bien outiller et encadrer l'étudiant(e) dans la gestion et l'autoévaluation de son apprentissage dès la première étape du programme et tout au long des étapes subséquentes en vue de maximiser sa réussite aux examens d'autorisation exigés par l'Ordre. L'étudiant(e) explore diverses stratégies d'étude telles que la recherche, le travail de groupe, les études de cas et les discussions. De plus, on développe les habiletés à analyser et à répondre diverses questions à choix multiples faisant appel à divers niveaux cognitifs telles la connaissance, la compréhension et la pensée critique. L'étudiant(e) subit des examens simulés à de multiples occasions au long du programme lui permettant de jauger son niveau de rendement ainsi qu'identifier ses lacunes à combler et ses besoins de renforcement. De ce fait, l'étudiant(e) se responsabilise et agit en tant que partenaire prédominant dans sa réussite professionnelle.

MAS1083 Pratique Interprofessionnelle

Ce cours t'initie à la pratique interprofessionnelle et aux rôles des différents professionnels de la santé faisant partie des équipes de soins. L'accent de ce cours porte sur la collaboration, la communication et les interactions efficaces au sein des équipes. Tu participes à des activités dans lesquelles tu travailles en tant que membre d'équipe interprofessionnelle pour élaborer des plans de soins centrés sur la personne.

Ententes d'articulation

Cette information reflète la liste d'accords de transfert de crédits, des ententes d'articulation actives, et les parcours généraux pour votre programme en date du 2022-08-26. Des modifications pourraient y avoir été apportées. Veuillez consulter le site web du Collège Boréal pour en obtenir la dernière mise à jour.

<https://www.collegeboreal.ca/static/uploaded/Files/Fiches%20de%20transf%C3%A9rabilit%C3%A9/Massotherapie-fiche--MASS.pdf>

Système d'évaluation pour les cours du programme de Massothérapie

A. Évaluation théorique

La note de passage pour les cours professionnels et de biologie (les cours qui ont une cote de MAS et BIO) est B- ou 70% afin de pouvoir continuer dans le programme de massothérapie. Pour connaître la note de passage pour les autres cours, SVP se référer au plan de cours respectif.

Barème d'évaluation et note de passage

Barème d'évaluation et note de passage			
Note	Valeur numérique	Étendue	Description
A+	4.0	90-100	
A	3.5	85-89	
A-	3.3	80-84	
B+	3.1	77-79	
B	3.0	73-76	
B-	2.8	70-72	
C+	2.6	67-69	
C	2.3	63-66	
C-	2.1	60-62	
D+	1.9	57-59	
D	1.6	53-56	
D-	1.2	50-52	
EC	-	-	Échec
CR	-	-	Crédit
Tout résultat inférieur à la note de passage constitue un échec.			
La note de passage de ce cours est un :			B- / 70%

B. Cours de Clinique

L'étudiant(e) recevra un manuel de protocoles cliniques au début de son stage clinique à la 5^e étape. Afin d'assurer le meilleur déroulement possible dans l'environnement clinique et d'assurer sa conformité aux exigences de la profession, le manuel de protocoles cliniques subit des mises à jour de façon annuelle.

Les 330 heures de cliniques sont la massothérapie fournie au public, supervisée par le corps professoral, et sont classifiées en direct, et indirect.

Longueur de traitement en minutes	Minutes directes	Minutes indirectes (préparation et documentation)
15	15	10
30	30	15
45	45	30
60	60	30
90	90	30

MASSOTHÉRAPIE - HEURES CLINIQUES

	heures/ semaine	heures contactes/ semaine	# de semaines	Total d'heures cliniques	Total d'heures contactes
MAS1084 Massage thérapeutique de la région axiale	8	3	5	40	15
MAS1068 Massage thérapeutique des membres supérieurs	6	2	5	30	10
MAS1069 Massage thérapeutique des membres inférieurs	6	2	5	30	10
MAS1073 Massothérapie systémique I	6	2	5	30	10
MAS1074 Massothérapie systémique II	6	2	5	30	10
MAS1075 Clinique I	6	4	12,5	75	50
MAS1080 Clinique externe I	3	2	12	36	24
MAS1079 Clinique sportive	4	3	12	48	36
MAS1076 Clinique II	6	4	13	78	52
MAS1082 Clinique externe II	4	3	13	52	39
MAS1081 Clinique gériatrique	3	2	13	39	26
MAS1083 Clinique interprofessionnelle	2	1	13	26	13
				TOTAL 514	TOTAL 295

EXIGENCES PARTICULIÈRES

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes l'École des sciences de la santé. Ceux-ci exigent que les diplômé(e)s de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le **Guide Boréal**.

ABSENTÉISME

- **La présence en classe est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.
- **En cas d'absence, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):**
 - ♦ **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
 - ♦ **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
 - ♦ **s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
 - ♦ **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**
- **En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :**
 - ♦ aviser la professeure ou le professeur de son absence **avant** le cours
 - ♦ dès son retour au Collège, l'étudiante ou l'étudiant doit :
 - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
 - déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non-motivée lors d'une activité d'évaluation.

- **En cas d'absence répétée, motivée ou non-motivée, l'étudiante ou l'étudiant pourrait recevoir un/des avis d'absence versé(s) à son dossier :**
 - ♦ **Absence à 10% des heures totales d'un cours :** l'étudiante ou l'étudiant pourrait recevoir une notification d'absentéisme écrite. L'avis sera versé à son dossier académique
 - ♦ **Absence de 20% ou plus des heures totales d'un cours :** l'étudiante ou l'étudiant pourrait recevoir une deuxième et dernière notification écrite. Elle ou il risque d'échouer le cours et l'avis sera versé à son dossier académique

À titre d'exemple :

Heures du cours	10% d'absence représente environ	20% d'absence représente environ
28 heures	3 heures	6 heures
42 heures	4 heures	8 heures
56 heures	6 heures	12 heures
70 heures	7 heures	14 heures
84 heures	8 heures	16 heures
112 heures	11 heures	22 heures

EXIGENCES RELATIVES AUX HEURES CLINIQUES DES COURS DE MASSAGE THÉRAPEUTIQUE et SYSTÉMIQUE I et II

Afin de respecter les exigences de formation en massothérapie, il est essentiel de compléter un minimum de 330 heures de massothérapie supervisée destinées au public sur l'ensemble du programme.

Afin de rencontrer l'exigence décrite ci-haut et en guise d'assurer la réussite des étudiant(e)s, un **minimum de 30 heures de massothérapie est requis, sans exception, auprès de clients ciblés** dans le cadre de ce cours. Il incombe à l'étudiant(e) de remplir cette exigence selon tous les moyens possibles et d'y attester par le biais de son registre de rendez-vous.

Un étudiant(e) qui manque à cette exigence risque recevoir un échec pour ce cours, nonobstant les notes d'évaluation accumulées. Toute décision finale à cet égard relèvera de l'équipe-programme.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur**, l'étudiante ou l'étudiant pourrait se faire interdire accès à la salle de classe.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, **la note 0** sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- soumettre les travaux par l'entremise de BrightSpace ou remettre une copie dactylographiée et imprimée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remet à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande

Le/la professeur(e) se réserve le droit de refuser un travail:

- qui n'est pas fait à l'ordinateur
- qui ne respecte pas les règles de grammaire, d'orthographe et de structure de phrases
- qui est malpropre
- qui est remis en retard sans discussion préalable avec le/la professeur(e)
- qui ne suit pas le format requis, dont les pages ne sont pas numérotées et ni reliées au moyen d'une agrafe, à l'exception du travail remis dans une reliure.

Références / Comment préparer une bibliographie

- (voir la page web du Centre de ressources Alphonse-Desjardins - Aide à la recherche <http://boreal.libguides.com/biblio>)

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

La section 6.23 du *Guide Boréal* prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

POLITIQUE RELATIVE À L'ÉCHEC D'UN COURS

Considérant que les diplômé(e)s du programme de massothérapie doivent réussir les examens d'autorisation de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario pour être éligible à œuvrer dans la profession, le programme de Massothérapie priorise l'atteinte des compétences et de ce fait **décourage les examens de reprise** aux étudiantes et étudiants qui ont échoué un cours du programme.

Dans le cas d'un échec d'un cours professionnel (***cote de cours MAS ou BIO***) de l'étape I, II, III, IV, V ou VI dans le programme de Massothérapie, le dossier de l'étudiante ou l'étudiant sera évalué par le comité de réussite durant les réunions de réussite.

Le privilège de reprendre un cours **pourrait** être accordé pour donner suite à la revue du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant par le comité de réussite.

Si une étudiante ou étudiant subit un échec d'étape une deuxième fois, l'étudiante ou l'étudiant sera retiré du programme de Massothérapie de façon permanente.

Si le privilège de reprendre un cours est accordé, une étudiante ou un étudiant recevra un contrat académique d'apprentissage ou probatoire et sera accordé(e) la permission de continuer à la prochaine étape du programme avec un cheminement personnalisé ou dans un programme associé et elle ou il devra réussir tous les cours inscrits avec une moyenne globale pondérée minimale de 2.78 avec aucun retrait de cours officiel. Si l'étudiante ou l'étudiant n'atteint pas les conditions indiquées, elle ou il ne sera plus admissible au programme de Massothérapie.

Si le privilège de reprendre un cours est accordé, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire dans les cours échoués ainsi qu'à titre d'auditeur libre dans la partie clinique des cours de Massage thérapeutique (si l'échec a lieu pendant l'étape IV ou V) même s'il a déjà été réussi. Ceci est fait partie du processus d'assurance de qualité du programme de Massothérapie pour assurer que l'étudiante ou l'étudiant maintienne les compétences nécessaires pour passer à la prochaine étape du programme ainsi qu'aux examens de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Seule l'utilisation d'un ordinateur est autorisée en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une étudiante ou un étudiant qui ne respecte pas cette consigne :

- pourrait se faire retirer de la salle de classe, et dans ce cas :
 - recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier
 - devra rencontrer la doyenne ou le doyen afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe

La ou le professeur(e) se réserve le droit d'établir des règlements particuliers lorsqu'elle ou il juge nécessaire.

LES PLANS DE COURS

C'est la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se garder une copie de tous les plans de cours tout au long du programme. Dans l'éventualité que l'étudiante ou l'étudiant décide de transférer à un autre programme ou de poursuivre ses études à un autre institut post-secondaire, ou suite à une demande d'emploi, il est possible qu'on vous demande pour des preuves de contenu de cours de votre programme.

Le programme ne fournira ni cette documentation une deuxième fois, ni une traduction à l'anglais.

POLITIQUE POUR RAPPORTS DE BLESSURE EN LABORATOIRE

Lorsqu'une blessure a lieu en stage pratique ou clinique (p. ex. : une chute, brûler, etc.) l'étudiant(e) doit en avertir le/la professeur(e) et se rendre au le Service de santé du collège Boréal.

POLITIQUE POUR RAPPORTS D'INCIDENTS EN LABORATOIRE

Lorsqu'un incident a lieu en stage pratique ou clinique (p. ex. : une chute, brûler, etc.) l'étudiant(e) doit en avertir le/la professeur(e) et se rendre au le Service de santé du collège Boréal.

EXIGENCES RELATIVES AUX HEURES CLINIQUES – voir Manuel de protocoles cliniques

- Toutes les heures cliniques sont enregistrer dans le registre de rendez-vous retrouvé dans OneDrive

DIPLÔMÉS DE MASSOTHÉRAPIE ET ÉTUDIANTS EN MASSOTHÉRAPIE QUI EXERCENT LA PROFESSION AVANT D'ÊTRE INSCRITS

<https://www.cmta.com/policies/massage-therapy-graduates-students-practicing-without-being-registered/>
<https://www.cmta.com/wp-content/uploads/2021/12/Politique-sur-les-diplomes-et-les-etudiants-en-massotherapie-exercant-la-massotherapie-sans-etre-inscrits.pdf>

Résumé : Les étudiants ou les diplômés en massothérapie qui n'ont pas encore réussi les examens de certification de l'Ordre ne sont pas encore des membres inscrits de l'Ordre. L'Ordre estime qu'il n'est pas dans l'intérêt public que les diplômés ou les étudiants exercent la massothérapie avant d'être inscrits auprès de l'Ordre. Si l'Ordre reçoit des renseignements qui semblent indiquer qu'un étudiant ou un diplômé en massothérapie exerce la massothérapie ou l'a exercée avant de s'être inscrit, ces renseignements seront examinés dans le cadre de la demande d'inscription, comme décrit ci-dessous.

¹ Massage Therapy students may only practice Massage Therapy as part of their formal massage therapy educational training program and under the supervision of a Massage Therapy instructor.

Position du Collège Boréal

Le Collège Boréal se dégage de toute responsabilité quant à la pratique de la massothérapie par les étudiantes et étudiants avant qu'ils ne soient membres de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario.

Les étudiantes et étudiants ne sont autorisés à exercer la massothérapie sous supervision que dans le cadre du programme, durant les cours suivants :

- MAS1084 Massage thérapeutique de la région axiale,
- MAS1068 Massage thérapeutique des membres supérieurs
- MAS1069 Massage thérapeutique des membres inférieurs
- MAS1073 Massothérapie systémique I
- MAS1074 Massothérapie systémique II
- MAS1075 Clinique I
- MAS1079 Clinique sportive
- MAS1080 Clinique externe I
- MAS1076 Clinique II
- MAS1081 Clinique gériatrique
- MAS1082 Clinique externe II
- MAS1083 Clinique interprofessionnelle

Sanction

Tout étudiant ou étudiante qui contrevient à la position de l'OMO sera dénoncé à l'organisme et sera immédiatement renvoyé du programme.

Uniforme et trousse

Uniforme (toujours propre et repassé)

L'uniforme doit être porté pendant toutes activités pratiques (laboratoires, évaluation pratique, les cours cliniques et autres activités professionnelles)

- Pantalon noir (fortement recommander d'en acheter 2 paires)
 - **PAS** de jeans/denim, pantalons coupés, pantalons de yoga, pantalons de rugby, pantalons en molleton, pantalons cargo, pantalons de jogging, pantalons d'équitation, pantalons style paramilitaire ou camouflage, pantalons de combat (à plusieurs poches), shorts d'athlétisme, shorts d'entraînement ou collants.
- Shorts noirs (1 paire)- au besoin pour clinique externe
- Gilets style golf et T-shirt avec logo du collège (COOP Boréal) (doit en commander 2) T-shirts de laboratoire (doit en commander 2)
- Souliers ou espadrilles cliniques convenables, toujours propres – intérieurs seulement, souliers fermés - doivent recouvrir le pied au complet, semelles non marquantes, doit porter des bas

Trousse clinique – (COOP Boréal)

- Sphygmomanomètre
- Goniomètre (Almedic)
- Taylor Hammer (Almedic)
- Wartenberg pinwheel (Almedic)

Doit aussi se procurer les outils suivants (pas disponible à la COOP Boréal)

- Un stéthoscope
- Un coupe ongle et une lime à ongle